

Séance du 23 juillet 2012

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 17 juillet 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, M. Labayle, Mmes Bisauta, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Castel, MM. Lacassagne, Escapil-Inchauspé, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Doucet-Joyé, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Dumas à Mme Lauqué, M. Gouffrant à Mme Durruty, Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray, Mme Darmendrail à M. Lacassagne, Mme Demont à M. Causse, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, Mme Thicoipé à M. Soudre, Mme Loupien Soares à M. Etcheto.

**EXCUSEE** : Mme Pibouleau-Blain.

**ABSENTS** : MM. Arandia, Ugalde.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

Mme Castel présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET** : ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE – Travaux de requalification des rues Poissonnerie et Port-de-Bertaco - Autorisation du dépôt de la demande de permis d'aménager.

La Ville de Bayonne, dans le respect du plan de mise en valeur et de sauvegarde de son patrimoine, souhaite requalifier les rues Poissonnerie et Port-de-Bertaco dans la même dynamique de ce qui a déjà été réalisé sur le plateau piétonnier (rue Port-de-Castets, rue Argenterie, rue d'Espagne, rue des Basques).

L'aménagement prévu vise à mettre les rues de plain-pied, en supprimant les bordures actuelles. Les matériaux employés seront du même type que ceux déjà mis en œuvre dans le secteur, à savoir pavés et dalles en grès de la Rhune.

Les conditions actuelles de circulation dans ces rues seront maintenues, à savoir :

- pour la rue Poissonnerie, en accédant par la rue d'Espagne, aux heures d'ouverture de cette dernière ;
- pour la rue Port-de-Bertaco, en accès restreint depuis la rue Poissonnerie et la rue des Basques et en accès libre toute la journée depuis la rue Bernadou.

Les travaux d'aménagement du sol sont prévus en plusieurs tranches, à partir de septembre 2012.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de permis d'aménager pour les travaux de requalification des rues Poissonnerie et Port-de-Bertaco.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.